

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00110 Numéro SIREN : 808 720 395 Nom ou dénomination : 7d2 architecture
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2018 sous le numéro de dépôt 103310

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 24-10-2018

N° DE DEPOT : 103310

N° GESTION : 2015B00110

N° SIREN : 808720395

DENOMINATION : 7d2 architecture

ADRESSE : 82 rue du Fbg Saint-Antoine 75012 Paris

MILLESIME : 2015

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2) Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières						
	Total II	11 412	605	10 807		10 807	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3) Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit - appelé, non versé						
	Total III	64 919		64 919		64 919	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	76 331	605	75 726		75 726	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2015	12			Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000				5 000	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	472				472	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	5 472				5 472	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	1 159				1 159	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	2 520 57 273				2 520 57 273	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	6 902 2 400				6 902 2 400	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	70 255				70 255	
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	75 726				75 726	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

70 255

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	113 902		113 902		113 902	
Chiffre d'affaires NET	113 902		113 902		113 902	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			113 902		113 902	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			51 118		51 118	
Impôts, taxes et versements assimilés			564		564	
Salaires et traitements			45 881		45 881	
Charges sociales			14 909		14 909	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			605		605	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			271		271	
Total des Charges d'exploitation (II)			113 348		113 348	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			555		555	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12			Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		555			555	
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		83			83	
Total des produits (I+III+V+VII)		113 902			113 902	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		113 431			113 431	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		472			472	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

7D2 ARCHITECTURE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 82 rue du faubourg St Antoine
75012 PARIS
808720395 RCS Paris

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2016

Le 30 Juin 2016, à 14h, les associés de la Société 7D2 Architecture se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, à Paris, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple en date du 15 juin 2016.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Yann-Marie Frédéric préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents possèdent 500 actions, soit plus du cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31/12/2015
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015 et quitus au Président;
- Affectation du résultat;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015 (1^{er} exercice social allant du 5 janvier au 31 décembre 2015) tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 471,60 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 471,60 euros.

Affectation

- Affectation à la réserve légale : 47 euros
- Solde en Report à nouveau, soit 424,60 euros
- Le report à nouveau s'élevait à : 0 euros
- Solde du report à nouveau après affectation : 424,60 euros.

S'agissant du 1^{er} exercice social, l'assemblée générale prend acte qu'il n'y a jamais eu de distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 14H30. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Yann-Marie Frédéric



7 d² architecture

Paris 1^{er} RCS : 808 720 395